

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 3 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le trois mai à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire en mairie sous la présidence de Joseph DEAGE, Maire.

Étaient présents : DUBOULOZ Hubert, MEYNET Jean-Yves, PERNIER Luce, FILLON Murielle, BEL Louis, BON Emilie, BUFFET Josette, CORBE-COUEDÉ Corinne, CORNIER Dominique, DEVILLE Marie-Jo, EHRY Jean-Marc, HEBERT Florence, JACQUEMOT André, JORDAN Nermine, NEPLAZ Véronique, TOURNIER Benjamin, VALLET Stéphanie, VULLIEZ André

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme FILLON Murielle est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 29 MARS 2021 :

Le procès-verbal de la séance du 29 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

RATTACHEMENT DE LA COMMUNE DE PUBLIER A THONON AGGLOMERATION

Suite à la présentation détaillée qui a été faite, le maire fait part de son avis favorable. Le conseil municipal vote POUR le rattachement de la commune de Publier à Thonon Agglomération, à l'unanimité.

ACQUISITIONS FONCIERES : PARCELLES AE 498 et AB 136

Ces deux parcelles sont en vente par leur propriétaire. Ce sont des parcelles de terres agricoles achetées au prix de 1,20 euros le m².

La parcelle AE 498 est une bande de terre agricole de 419 m² située sur le terrain en face du cimetière en bordure du chemin des Rierets. La commune est déjà propriétaire d'une parcelle limitrophe, il y a donc intérêt de l'acquérir.

La parcelle AB 136 est située au droit du bassin route du moulin de 148 m². Etant en vente, la commune a intérêt de l'acquérir pour bénéficier de place si besoin de poser un équipement communal (type candélabre ou autre).

QUESTIONS DIVERSES

Sivom : la machine acquise pour marquage des sols a été reçue. Les marquages sur les voiries le nécessitant seront refaite sur l'ensemble de la commune.

Travaux en cours

Les réseaux d'eaux usées (égouts) aux Chambrettes sont en cours par l'entreprise EMC. La colonne d'eau potable est refaite sur le secteur de Prelaz.

Au rond-point de la route forestière : la fontaine créée sur la source (ancien bassin de plans servant aux alpagistes) est mise en service par les services techniques.

Maison d'autonomie : les sociétés EUROVIA et GROUPI TP vont débiter les travaux d'aménagement de voiries autour du bâtiment : notamment goudronnage, création d'un trottoir et chemin piétonnier en bordure de la route, création emplacement des bacs à ordures et raccordement des égouts en direction du cimetière en passant par le lotissement situé entre l'école et le cimetière.

Route de la Capite : un bourrelet a été réalisé par les employés du Sivom car deux maisons subissaient des inondations lors d'épisodes pluvieux ou orageux. Ceci devrait éviter de nouveaux sinistres.

Carrefour Route de l'Ermitage le talus a été un peu cassé pour donner un peu plus de visibilité pour les usagers de la route, les voitures qui arrivent du plateau de Lonnaz sont plus visibles. Monsieur le Maire remercie les propriétaires des terrains qui ont permis de réaliser cette modification.

Groupe scolaire : les travaux de réfection du toit sont en cours côté maternelle par la société DETRAZ ZINGUERIE.

Les travaux vont sûrement se poursuivre en été ainsi que l'année prochaine. Des devis sont en cours pour reprendre les parties qui le nécessitent le plus.

L'ensemble des portes du groupe scolaire seront remplacées dans l'été et les barillets seront récupérés pour garder les mêmes clés.

Sécurisation accès depuis l'abri de bus en direction des Blaves au Moulin d'Amphion : pour permettre l'accès des enfants à l'arrêt de bus en toute sécurité, il est convenu de demander aux employés de débroussailler et tondre la partie en herbe le long de la route pour faciliter leur passage.

SOS Médecins : l'association de médecins « SOS Médecins » a annoncé intervenir désormais sur la commune du Lyaud : visites à domicile uniquement sur rendez-vous (en ligne sur leur site internet ou au 3624 ou 04.50.73.63.34)

La recherche d'un ou deux médecins généralistes pour s'installer à la maison médicale est toujours d'actualité.

Ancienne carrière de Blatange : des travaux de remblais se terminent.

Elections : questionnement sur l'organisation des élections régionales et conseil départemental les 20 et 27 juin au sujet des vaccinations obligatoires ou non des personnes tenant les bureaux de vote.

Commission sentier : suite à une rencontre avec la commune d'Orcier, l'idée est lancée pour concrétiser un sentier entre les deux communes.

Commission animation : un concours photos est lancé 'INTERPRETONS LA NATURE' jusqu'au 31 décembre 2021 (plus d'info sur le site internet de la commune).

Le Lyaud, le 07 mai 2021

Le Maire,

Joseph DEAGE

